



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DES FORÊTS

DIX-HUITIÈME SESSION

Rome (Italie), 13-16 mars 2007

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION D'EXPERTS SUR L'ÉVALUATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES MONDIALES: VERS L'ERF 2010

Kotka, Finlande, 12-16 juin 2006

1. Le programme d'évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO (ERF) a reçu des orientations techniques de spécialistes internationaux, dans le cadre de consultations d'experts organisées périodiquement par la FAO et la CENUE au cours des vingt dernières années. La première consultation a eu lieu en 1987 et les suivantes en 1993, 1996 et 2002. La plus récente, qui est la cinquième, s'est déroulée du 12 au 16 juin 2006. Toutes les consultations ont été accueillies par l'Institut finlandais de la recherche forestière (Metla) et se sont déroulées dans la ville de Kotka, en Finlande. C'est pourquoi, la consultation la plus récente est désignée sous le nom de Kotka V. Au total, 87 spécialistes venus de 45 pays et de 17 organisations internationales ont participé à cette Consultation d'experts.

2. Kotka V avait deux principaux objectifs :

- fournir des orientations pour l'Évaluation des ressources forestières mondiales (ERF 2010), sur la base d'une évaluation approfondie de l'ERF 2005;
- renforcer la collaboration avec d'autres organisations et processus d'établissement de rapports liés aux forêts, en vue de regrouper les ressources et de rationaliser l'établissement des rapports.

3. Les participants ont reconnu que l'ERF 2005 était l'évaluation la plus complète et détaillée à ce jour, en termes de portée et de nombre de pays couverts. Plus de 800 spécialistes y ont participé, sur une période de 4 ans – dont 172 correspondants nationaux officiellement désignés et leurs équipes.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

4. Les experts ont noté que la participation accrue des pays et le réseau des correspondants nationaux avaient été des facteurs clés du succès de l'ERF 2005, et reconnu le gros travail fourni par les correspondants nationaux, pour la préparation des rapports de pays.
5. Les correspondants nationaux ont souligné que le processus d'établissement des rapports de l'ERF incitait à rassembler et analyser des informations sur le secteur forestier. Ils ont insisté sur l'importance des rapports de pays pour l'évaluation et le suivi des forêts au niveau national, ainsi que pour informer les processus de formulation des politiques.
6. Les experts ont formulé une série de recommandations pour les Évaluations des ressources forestières mondiales futures:
 - La prochaine Évaluation des ressources forestières mondiales devrait être programmée pour 2010 (ERF 2010) et prendre pour référence 1990, 2000 et 2010, comme principales années de rapport.
 - Les éléments thématiques de la gestion durable des forêts devraient être maintenus comme cadre d'établissement des rapports pour l'ERF 2010, en ajoutant un septième élément thématique sur le cadre juridique, politique et institutionnel.
 - L'ERF 2010 devrait fournir les informations forestières nécessaires pour évaluer les progrès vers la réalisation de l'objectif de biodiversité de 2010 de la Convention sur la diversité biologique.
 - Les rapports nationaux fournis par les pays individuels devraient constituer l'ossature de l'ERF 2010.
 - Une composante de télédétection devrait être incluse pour compléter l'ERF 2010. Cette composante devrait fournir des informations sur la distribution spatiale des forêts, sur le couvert forestier et végétal et sur la dynamique des changements d'affectation des terres, tels que déforestation, boisement et expansion naturelle des forêts, au niveau des biomes, et à l'échelle régionale et mondiale.
 - Le réseau de correspondants nationaux devrait être maintenu et renforcé, y compris l'appui aux réseaux régionaux. La collaboration entre les points focaux des divers processus d'établissement des rapports sur les forêts au sein des pays, devrait être encouragée.
 - La collaboration avec des organisations forestières, telles que les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), avec les processus relatifs aux critères et indicateurs et la communauté de télédétection, devrait être maintenue et renforcée, en vue de regrouper les ressources et les compétences et de réduire la charge de travail des pays qui présentent les rapports.
 - L'une des principales fonctions de l'ERF est d'offrir une plateforme mondiale pour signaler des informations essentielles et fiables sur les ressources forestières, qui peuvent être utilisées par divers processus internationaux et nationaux et être utiles pour évaluer les progrès accomplis sur la voie de la gestion durable des forêts.
 - Il conviendrait d'élaborer une stratégie à plus long terme (> 15 ans) pour l'ERF. Cette stratégie devrait inclure une analyse du rôle et des avantages des réseaux régionaux et des rapports régionaux, le calendrier et les modalités des rapports futurs, et présenter des options pour la poursuite de la rationalisation de l'établissement des rapports sur les forêts au niveau international.

7. Les organisations¹ participant au Kotka V ont souligné les avantages qu'elles avaient retirés de l'ERF 2005, et confirmé qu'elles étaient disposées à fournir des informations pour les ERF futures et à indiquer leurs besoins spécifiques pour promouvoir la rationalisation de l'établissement des rapports.

8. Pour plus d'informations, le rapport intégral de la Consultation d'experts Kotka V, est disponible au stand des publications et sur le site web de la FAO <http://www.fao.org/forestry/fra-kotka5>.

¹ Les secrétariats de la Convention sur la diversité biologique (CDB), de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF); le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Banque mondiale, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), le Centre mondial de surveillance de la conservation (CMSC/PNUE), le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF), l'Union internationale des instituts de recherche forestière (IUFRO), le Réseau international sur le bambou et le rotin (INBAR), l'Organisation du Traité de coopération amazonienne (OTCA), le Processus pour les forêts sèches d'Asie, la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (MCPFE) et le Processus de Tarapoto.